

COMMUNE DE PIROU
(Manche)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 MARS 2016 à 8h30

Date de Convocation : 23 mars 2016 – **Date d’affichage** : 6 avril 2016

Le mercredi trente mars deux mil seize à huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la Présidence de madame Noëlle LEFORESTIER, Maire.

Etaient Présents les conseillers municipaux suivants :

Mme Noëlle LEFORESTIER, M. Alain GIARD, M. José CAMUS-FAFA, Mme Isabelle RAPILLY, M. Gabriel LALLEMAND, Mme Josette DIOT, M. Gérard GUERIN, Mme Nathalie HEROUET, M. Jean-Louis LAURENCE, M. François LECOUCVEY, M. Patrick LENORMAND, Mme Rose-Marie LEROTY, M. Roger MAUDUIT, Mme Stéphanie SOHIER.

Absents excusés : Mme Laure LEDANOIS
Mme Martine LEPELLEUX
M. Fabrice RENOUF
M. Daniel FELIX

Absent : M. Philippe LAUVRAY

Représentés : Madame Martine LEPELLEUX par monsieur Jean-Louis LAURENCE
Madame Laure LEDANOIS par madame Isabelle RAPILLY
Monsieur Fabrice RENOUF par monsieur Alain GIARD

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick LENORMAND

Effectif légal du conseil municipal : 19 – Nombre de conseiller en exercice : 19 - Nombre de conseillers présents : 14 – Nombre de conseillers votants : 17.

ORDRE DU JOUR

- 1- **Budget Lotissement** - Compte de gestion 2015 / Compte administratif 2015 / Affectation des résultats / Budget prévisionnel 2016
- 2- **Budget Multiservice** – Compte de gestion 2015 / compte administratif 2015 / Affectation des résultats / Budget prévisionnel 2016
- 3- **Budget assainissement** – Compte de gestion 2015 / Compte administratif 2015 / Affectation des résultats / Budget prévisionnel 2016
- 4- **Budget camping** – Compte de gestion 2015 / compte administratif 2015 / Affectation des résultats / Budget prévisionnel 2016
- 5- **Budget commune** – Compte de gestion 2015 / Compte administratif 2015/ Affectation des résultats / Taux d’imposition 2016 / Budget prévisionnel 2016

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le Procès verbal de la séance précédente sera proposé à l’approbation du conseil lors de la séance suivante.

Madame le Maire accueille monsieur BLOHORN, Trésorier municipal, et le remercie de sa présence.

ORDRE DU JOUR

1. BUDGET LOTISSEMENT :

COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Trésorier soumet son compte de gestion 2015 qui est identique au compte administratif 2015.

Le compte de gestion 2015 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Trésorier présente le compte administratif du budget lotissement 2015 qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	5 680.32 €
Recettes	89 063.06 €
Soit un excédent 2015 de	83 382.74 €

Section d'investissement :

Dépenses	1.22 €
Recettes	21 166.68 €
Résultat investissement 2015 de	21 165.46 €

Monsieur LALLEMAND, doyen de l'assemblée, soumet ce résultat au vote, Madame LEFORESTIER, Maire, ne prend pas part à la délibération et quitte la salle.

Après délibération, le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS :

Après délibération, le conseil, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats au budget primitif 2016, à savoir :

Section d'investissement :

Compte R/1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé de 43 885.21 €
arrondis à **43 885 €**

Compte D/001 : Report à nouveau 43 885.21 € arrondis à **43 886 €**

Section de fonctionnement :

Compte R/002 : Report à nouveau 39 497.53 € arrondis à **39 497 €**

Suite à l'intervention de monsieur BLOHORN qui ne comprenait pas pourquoi monsieur LAURENCE s'était abstenu lors du vote de l'affectation du résultat. Après explication de monsieur BLOHORN, monsieur LAURENCE est revenu sur son vote « abstention » déclarant qu'il avait confondu avec le vote du budget 2016.

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Monsieur le Trésorier donne lecture du projet de budget primitif 2016 et soumet celui-ci au vote du conseil municipal. Après délibération, le budget primitif 2016 est adopté à la majorité 15 voix pour et 2 abstentions (M. LAURENCE et Mme LEPELLEUX représentée par M. LAURENCE).

Le budget est présenté comme suit :

En Section de fonctionnement dépenses :	19 822.00 €
En Section de fonctionnement recettes :	59 319.00 €
En Section d'investissement dépenses :	79 964.00 €
En Section d'investissement recettes :	43 885.00 €

Monsieur le Trésorier précise que les écritures de stocks n'ayant pas été prises en compte en 2015, elles feront l'objet d'une décision modificative lors d'une réunion de conseil ultérieur afin d'être intégrées au BP 2016.

Monsieur LAURENCE demande si les prix de vente vont être révisés. Madame le Maire rappelle que les prix actuels ont été établis par les conseils municipaux précédents et qu'il faut attendre que le règlement du lotissement prenne fin avant de pouvoir envisager quoi que ce soit. D'autre part, elle dit qu'il serait certainement injuste de baisser les prix par rapport aux anciens acquéreurs.

2. BUDGET MULTISERVICE :

COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Trésorier soumet son compte de gestion 2015 qui est identique au compte administratif 2015.

Le compte de gestion 2015 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Trésorier présente le compte administratif du multiservice 2015 qui se résume comme suit :

<u>Section d'exploitation :</u>	
Dépenses	7 138.66 €
Recettes	53 762.05 €
Soit un résultat 2015 de	46 623.39 €
Report de l'excédent 2014	28 851.75 €
Soit un excédent de fonctionnement global 2015 de	75 475.14 €
 <u>Section d'investissement :</u>	
Dépenses	44 090.72 €
Recettes	44 252.03 €
Résultat investissement 2015 de	-161.31 €
Report du déficit 2014	-44 090.72 €
Soit un déficit d'investissement 2015 de	44 252.03 €

Monsieur LALLEMAND, doyen de l'assemblée, soumet ce résultat au vote, Madame LEFORESTIER, Maire, ne prend pas part à la délibération et quitte la salle.

Après délibération, le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS :

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité décide d'affecter les résultats au budget primitif 2016, à savoir :

Section d'investissement :

Compte R/001 : Report à nouveau 44 252.03. € arrondis à **44 253 €.**

Compte R/1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé de 44 252.03 € arrondis à **44 252 €**

Section d'exploitation:

Compte R/002 : Report à nouveau 31 223.11 € arrondis à **31 223 €.**

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Monsieur le Trésorier donne lecture du projet de budget primitif 2016 et soumet celui-ci au vote du conseil municipal. Après délibération, le budget primitif 2016 est adopté à l'unanimité.

Le budget s'équilibre comme suit :

<u>En Section d'exploitation à :</u>	84 983.00 €
<u>En Section d'investissement à :</u>	88 672.00 €

3. BUDGET ASSAINISSEMENT :

COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Trésorier soumet son compte de gestion 2015 qui est identique au compte administratif 2015.

Le compte de gestion 2015 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Trésorier présente le compte administratif du budget assainissement qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	215 703.40 €
Recettes	227 542.88 €
Soit un résultat 2015 de	11 839.48 €
Report 2014	224 970.13 €
Soit un excédent de fonctionnement global 2015 de	236 809.61 €

<u>Section d'investissement :</u>	
Dépenses	119 694.38 €
Recettes	192 960.90 €
Résultat investissement 2015 de	73 266.52 €
Excédent 2014 reporté	606 283.17 €
Soit un excédent 2015 de	679 549.69 €

Monsieur LALLEMAND, doyen de l'assemblée, soumet ce résultat au vote, Madame LEFORESTIER, Maire, ne prend pas part à la délibération et quitte la salle.

Après délibération, le compte administratif 2015 est approuvé l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS :

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité décide d'affecter les résultats au budget primitif 2016, à savoir :

Section d'investissement :
Compte R/001 : Report à nouveau 679 549.69 € arrondis à **679 549 €**.

Section d'exploitation:
Compte R/002 : Report à nouveau 236 809.61 € arrondis à **236 809 €**.

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Monsieur le Trésorier donne lecture du projet de budget primitif 2016 et soumet celui-ci au vote du conseil municipal. Après délibération, le budget primitif 2016 est adopté à la majorité 15 voix pour et 2 abstentions (M. LAURENCE et Mme LEPELLEUX représentée par M. LAURENCE).

Le budget se présente comme suit :

<u>En Section de fonctionnement à :</u>	458 569.00 €
<u>En Section d'investissement à :</u>	1 366 124.00 €

4. BUDGET CAMPING :

COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Trésorier soumet son compte de gestion 2015 qui est identique au compte administratif 2015.

Le compte de gestion 2015 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Trésorier présente le compte administratif du budget camping qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement :</u>	
Dépenses	271 263.50 €
Recettes	306 137.66 €
Soit un résultat 2015 de	34 874.16 €
Report de l'excédent 2014	88 446.72 €
Soit un excédent d'exploitation global 2015 de	123 320.88 €

<u>Section d'investissement :</u>	
Dépenses	100 751.80 €
Recettes	72 468.51 €
Résultat investissement 2015 de	- 28 283.29 €
Excédent reporté 2014	126 521.48 €
Soit un excédent 2015	98 238.19 €

Monsieur LALLEMAND, doyen de l'assemblée, soumet ce résultat au vote, Madame LEFORESTIER, Maire, ne prend pas part à la délibération et quitte la salle.

Après délibération, le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS :

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité décide d'affecter les résultats au budget primitif 2016, à savoir :

Section d'investissement :

Compte R/ 001 : report à nouveau 98 238.19 € arrondis à **98 238 €**.

Section de fonctionnement :

Compte R/002 : Report à nouveau 123 320.88 € arrondis à **123 320 €**.

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Monsieur le Trésorier donne lecture du projet de budget primitif 2016 et soumet celui-ci au vote du conseil municipal. Après délibération, le budget primitif 2016 est adopté à la majorité 15 voix pour et 2 abstentions (M. LAURENCE et Mme LEPELLEUX représentée par M. LAURENCE).

Le budget s'équilibre comme suit :

<u>En Section de fonctionnement à :</u>	413 830.00 €
<u>En Section d'investissement à :</u>	257 284.00 €

5. BUDGET COMMUNE :

COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Trésorier soumet son compte de gestion 2015 qui est identique au compte administratif 2015.

Le compte de gestion 2015 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Trésorier présente le compte administratif du budget de la commune qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement :</u>	
Dépenses	1 334 775.83 €
Recettes	1 820 703.18 €
Soit un résultat 2015 de	485 927.35 €
Report de l'excédent 2014	302 454.47 €
Soit un excédent de fonctionnement global 2015 de	788 381.82 €

<u>Section d'investissement :</u>	
Dépenses	98 498.85 €
Recettes	847 301.03 €
Résultat investissement 2015 de	748 802.18 €
Déficit reporté 2014	- 548 943.31 €
Soit un excédent d'investissement 2015	199 858.87 €

Restes à réaliser en dépenses	264 635.00 €
Restes à réaliser en recettes	327 879.00 €

Monsieur LALLEMAND, doyen de l'assemblée, soumet ce résultat au vote, Madame LEFORESTIER, Maire, ne prend pas part à la délibération et quitte la salle.

Après délibération, le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS :

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité décide d'affecter les résultats au budget primitif 2016, à savoir :

Section d'investissement :
Compte R/1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé de 174 352.38 €
arrondis à **174 352 €**

Compte D/001 : Report à nouveau 237 596.38 € arrondis à **237 597 €**

Section de fonctionnement :
Compte R/002 : Report à nouveau 614 029.44 € arrondis à **614 029 €**.

TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire propose au conseil de maintenir les taux d'imposition votés en 2015.

Il est rappelé que les bases d'imposition sont révisées automatiquement chaque année indépendamment de toute décision municipale.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité vote les taux d'imposition suivants :

	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	17.46 %	17.46 %
Taxe foncier bâti	18.16 %	18.16 %
Taxe foncier non bâti	41.26 %	41.26 %
CFE	18.82 %	18.82 %

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Monsieur le Trésorier donne lecture du projet de budget primitif 2016 et soumet celui-ci au vote du conseil municipal. Après délibération, le budget primitif 2016 est adopté à la majorité 15 voix pour et 2 abstentions (M. LAURENCE et Mme LEPELLEUX représentée par M. LAURENCE).

Le budget s'équilibre comme suit :

En Section de fonctionnement à :

2 326 618.00 €

En Section d'investissement à :

1 309 741.00 €

Madame le Maire informe le conseil que le budget présenté a été établi en l'absence des dotations de l'état qui ont été estimées et arrondies à l'inférieur par rapport aux inscriptions 2015. Les montants réels seront intégrés au budget par décision modificative après notification.

Madame le Maire précise que le budget établi a pu être équilibré sans emprunt.

6- Questions diverses

Madame le Maire remercie monsieur BLOHORN, percepteur, pour sa présence et sa participation ainsi que madame LENORMAND, secrétaire de mairie, pour la rédaction et la préparation des dossiers présentés.

TOUR DE TABLE

Monsieur LAURENCE fait part de son mécontentement, et de celui de ses colistiers, suite à la découverte de l'article paru dans la presse locale concernant le voyage à l'Assemblée Nationale des élus pirouais, sur invitation de monsieur Stéphane TRAVERT, député de la 3^{ème} circonscription de la Manche, journée à laquelle ils n'ont pas été conviés.

Madame le Maire précise que cette invitation lui avait été adressée en 2013 à titre personnel et non pas aux membres du Conseil municipal. Elle dit que cette journée a été financée sur les deniers personnels des participants et qu'elle avait choisi d'être accompagnée par des amis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h25.

Le Maire,
Noëlle LEFORESTIER.

